



**Mairie d'AUBY**  
Lancement Travaux de démolition  
de divers bâtiments  
Décision n° 2024/209/MP

Publié le 13 décembre 2024

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les crédits inscrits au budget sur la ligne budgétaire n° 201318;

Considérant le DCE relatif au marché « Travaux de démolition de divers bâtiments » établi par le service marchés publics;

Considérant que le montant des travaux pour ce marché est estimé à 405 000.00 € HT soit 486 000.00 € TTC ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure adaptée ;

Le Maire,

**Décide,**

**Article 1er :**

D'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et le montant estimé du marché « Travaux de démolition », établis par le Service marchés publics. Les conditions sont fixées comme prévu dans les documents du marché. Le montant des travaux pour ce marché est estimé à 405 000.00 € HT soit 486 000.00 € TTC ;

**Article 2 :**

De choisir la procédure adaptée comme procédure du marché.

**Article 3 :**

De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

**Article 4 :**

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

AUBY, le 13/12/2024  
Christophe CHARLES  
Maire